

Avril 2020

ABENDROT
INFO

N° 65



DES RÉCOMPENSES MULTIPLES

Le monde spécialisé tient nos projets de construction en grande estime

Page 5

UTILISATION DIVERSIFIÉE

Un lieu de rencontre à Flums (photo)

Page 9

DOUBLE VACANCE AU CONSEIL

Nouvelles élections au Conseil de Fondation

Page 10

ÉDITEUR

Fondation Abendrot | Güterstrasse 133 | Case postale | 4002 Bâle
stiftung@abendrot.ch | www.abendrot.ch

RÉDACTION ET RÉALISATION

Weissgrund AG, www.weissgrund.ch

PHOTOGRAPHIE

Michael Egloff [couverture] | Martin Zeller [p. 8]
Raumgleiter.gmbh [p. 9] | Frank Schwarzbach [p. 9]
Zola Electric [p. 11] | Stefan Maurer [p. 16]

IMPRESSION

Stuedler Press AG | 4020 Bâle | www.stuedlerpress.ch

PAPIER

Z-Offset | papier mix FSC

TIRAGE

12 300 exemplaires

Avril 2020

SOMMAIRE

Éditorial	4
Les projets récompensés de la Fondation Abendrot	5
Fonds de Garantie LPP: la garantie du patrimoine de prévoyance	6
Musée du travail sur l'ancien complexe industriel	8
Nouvelle vie dans la «Flumserei»	9
Réélection du Conseil de Fondation	10
Électricité assurée grâce à des lampes solaires	11
Première estimation des comptes annuels	12
Communications importantes	13
Cours pour nos assurés	14
Nouvelles entreprises affiliées depuis le printemps 2019	15

NOUS VOUS APPORTONS LA SÉCURITÉ

Une bonne prévoyance vieillesse apporte une sécurité financière: grâce à elle, les Suisses bénéficient d'un revenu fixe à l'âge de la retraite également. Pourquoi les retraites sont-elles sûres chez nous? Il y a à cela un grand nombre de facteurs.

L'un des facteurs de sécurité est l'excellent rapport entre assurés actifs et bénéficiaires de rentes: pour un ou une retraité(e), la Fondation Abendrot compte dans ses rangs près de sept personnes qui sont encore dans la vie professionnelle. Par rapport à la moyenne générale suisse, nous sommes très bien placés.

La sécurité relative à la stratégie de placement joue aussi un rôle central. Au sein de nos deux commissions d'investissement composées d'experts extrêmement qualifiés, nous éclairons les risques sous toutes leurs facettes et ne prenons de décisions de placement qu'après un examen approfondi. Nous minimisons ainsi les mauvais placements et les pertes.

Enfin, d'autres chiffres confirment que nous évoluons dans la sécurité. Notre taux de couverture de 110% est solide. Et nous avons adapté la rémunération des avoirs de vieillesse au taux d'intérêt technique. Les capitaux d'épargne sont ainsi rémunérés au même taux que les

capitaux de couverture des bénéficiaires de rentes. Nous empêchons de la sorte une redistribution non voulue depuis les assurés actifs à destination des retraités et renforçons la prévoyance.

Pour garantir la stabilité à long terme de la Fondation Abendrot, nous nous voyons parfois contraints à des décisions impopulaires. C'est pourquoi nous avons abaissé à compter du 1^{er} janvier 2020 le taux de conversion à 5,6%. Les entreprises déjà affiliées bénéficient d'une réglementation transitoire assez longue. Ce choix entraîne des rentes plus faibles. Nous compensons toutefois cette situation par la distribution d'environ 18 millions de francs aux assurés pour amortir les pertes.

Vous le voyez: votre argent est entre de bonnes mains. Promis!

Simone Emmel
Présidente du Conseil de Fondation



LES PROJETS RÉCOMPENSÉS DE LA FONDATION ABENDROT

UNE BEAUTÉ DE PLUSIEURS SIÈCLES

Le «Rössli hü» à Root près de Lucerne a été nommé plus beau «restaurant historique» de l'année 2020. Le prix est attribué par la section nationale suisse du Conseil international des Monuments et des Sites (ICOMOS).

ERLENMATT: LABEL DE QUALITÉ EXEMPLAIRE

Les deux nouveaux bâtiments Abendrot du complexe d'Erlenmatt apportent une «plus-value particulière à la culture du bâti bâloise» et sont qualifiés d'exemplaires par l'association Basler Heimatschutz.

NOMINATION AU LIÈVRE D'OR...

La revue d'architecture «Hochparterre» aussi se montre impressionnée par nos nouveaux édifices d'Erlenmatt Ost. Ceux-ci ont été nominés dans la catégorie «Architecture» comme remarquable projet de construction pour le prix du Lièvre d'Or (Goldener Hase). Nous ne sommes pas parvenus à décrocher le prix, mais la nomination nous a fait très plaisir.

... ET AU PRIX D'ARCHITECTURE DU CANTON DE ZURICH

Le bâtiment Binz 111 a reçu en décembre 2019 un prix d'honneur en qualité de nominé à la distinction qui récompense les constructions de qualité dans le canton de Zurich. Même si nous ne sommes pas arrivés plus loin que sur la liste des finalistes – nous nous réjouissons de toute la reconnaissance que reçoit notre engagement en faveur d'une architecture abordable et de qualité!
(architekturpreis.ch/archiv/2019/ueberbauung-binz-111-zuerich/)

FONDS DE GARANTIE LPP:

LA GARANTIE DU PATRIMOINE DE PRÉVOYANCE

Peut-être vous êtes-vous déjà demandé ce que deviennent vos fonds de prévoyance lorsque votre institution de prévoyance ou votre employeur déclare faillite. Vos avoirs de caisse de pension sont-ils alors perdus?

La bonne nouvelle: non, car heureusement il existe le Fonds de Garantie LPP. Cette fondation de droit public garantit l'avoir de prévoyance en cas de faillite. Elle garantit les prestations pour tous les assurés du 2^e pilier lorsque l'institution ou le collectif de prévoyance et les entreprises affiliées se retrouvent en incapacité de paiement.

Avant que le Fonds de Garantie LPP n'intervienne en cas de faillite de l'institution de prévoyance, les liquidités et les provisions doivent tout d'abord être réalisées au bénéfice de l'insuffisance de couverture. Par conséquent, seules sont garanties les prestations qui ne sont pas déjà couvertes par les actifs restants.

Le Fonds de Garantie ne protège pas seulement les prestations légales, mais aussi les rachats et les apports uniques. Des prestations excédant les dispositions légales sont également assurées lorsqu'elles reposent sur un rapport contractuel soumis à la loi sur le libre passage. Ces prestations sont actuellement garanties jusqu'à un plafond de 127'980 francs. Cela correspond à 1,5 fois la limite supérieure fixée par la LPP.

Les parts de salaire situées au-delà de cette limite supérieure ne sont pas couvertes par le Fonds de Garantie LPP. De même, les prestations purement volontaires doivent être assurées d'une autre manière.

Les bénéficiaires de rente sont eux aussi protégés par le Fonds de Garantie. Les prestations de rente en cours sont garanties dans la mesure où elles ne dépassent pas 70% du montant maximal (actuellement de 89'586 francs).

Le Fonds de Garantie LPP est financé par toutes les institutions de prévoyance soumises à la loi sur le libre passage, donc aussi par la Fondation Abendrot. Son organe suprême est le Conseil de Fondation, qui est composé des organisations faïtières des partenaires sociaux, de l'administration publique et d'un membre neutre. L'Office fédéral des assurances sociales OFAS supervise le Fonds.

Outre la garantie dans les cas de faillite, le Fonds de Garantie LPP s'acquitte d'autres missions. Il vient en aide avec des subventions aux employeurs dont

une grande partie du personnel est plus âgé que la moyenne. Le Fonds de Garantie officie par ailleurs comme organe de liaison avec les États membres de l'Union européenne (UE) et l'Association européenne de libre-échange (AELE):

Les prestations garanties par le Fonds de Garantie LPP:

- Prestations obligatoires ou légales
- Prestations subobligatoires (dans un contrat d'assurance conforme à la loi sur le libre passage) jusqu'au montant maximal de 127'980 francs
- Prestations de rente en cours à hauteur de 89'586 francs



MUSÉE DU TRAVAIL SUR L'ANCIEN COMPLEXE INDUSTRIEL

«museum schaffen» et l'association Arealverein Lagerplatz unissent leurs efforts et réalisent dans la salle de brocante «Brockenhalle» jusqu'à la fin 2020 un nouvel espace de rencontre pour le complexe d'entrepôts de Winterthur. Le musée historique moderne consacré au travail reçoit ici son premier emplacement fixe, à l'endroit précis où a été écrite une part importante de l'histoire de la ville ouvrière de Winterthur.

Entre 1895 et 1950, ce qu'on appelle le complexe d'entrepôts servait à la société industrielle Sulzer à donner la dernière touche à des composants de machines. Enveloppés de vapeurs denses de colorants, les ouvriers passaient les dernières couches de protection sur les pièces des machines Sulzer. La production a été abandonnée à la fin des années 1980. Après l'échec d'un vaste projet de reconstruction, le complexe a vu apparaître différentes utilisations intermédiaires, et grâce à l'initiative de l'association Arealverein Lagerplatz, la Fondation Abendrot a pu en faire l'acquisition en 2009 – la diversité des affectations était sauvée.



Aujourd'hui, l'aire d'une superficie de près de 50'000m² est un microcosme bouillonnant de vie. «museum schaffen» et Arealverein le complètent en créant de nouvelles expériences et de nouvelles possibilités de rencontre. Ce musée historique moderne du travail place l'être humain comme ouvrier et créateur au centre de sa réflexion. Avant que le nouvel emplacement ne puisse être occupé dans la «Brockenhalle» qui se libère, la Fondation Abendrot effectue une rénovation en douceur et le musée pourra sans doute ouvrir ses portes à la mi-novembre 2020.

NOUVELLE VIE DANS LA «FLUMSEREI»

Fin janvier 2020, la Fondation Abendrot a pu acquérir le site de l'ancienne filature Spoerry. L'objectif est de transformer l'ancien site industriel de la filature de coton et de réaliser une mixité entre habitat et commerce.

Au cours des dernières années, certaines parties du complexe ont été transformées par des interventions minimales. Il existe donc aujourd'hui déjà un mélange coloré d'utilisations commerciales et de bureaux dans cet ensemble.

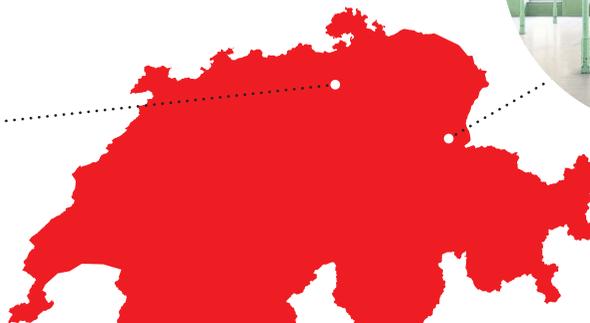


La nouvelle affectation a été établie avec le nom de marque «Flumseri» et s'est fait connaître dans la région par le biais de différents événements. Des manifestations diverses organisées par des entreprises ou à caractère artistique et les journées du goût «Flumser Genusstage» sont un élément important du concept de marketing, qui a contribué à attirer des locataires dans un vaste rayon allant jusqu'à Zurich.

Au cours des prochaines années, le bâtiment principal de l'ancienne filature sera également réaffecté et transformé en un tissu vivant de logements pour des groupes cibles très variés.



La Fondation Abendrot souhaite créer une bonne mixité et voit d'un œil favorable des formes d'habitat alternatives avec d'importants domaines utilisés en commun. L'offre est complétée par des ateliers habitables conçus comme des lofts, de même que par des surfaces à vocation commerciale au rez-de-chaussée. Dans la mesure du possible, des méthodes participatives doivent être appliquées au cours de la planification. Les nouvelles offres devraient être prêtes à accueillir les locataires fin 2023.



RÉÉLECTION DU CONSEIL DE FONDATION

Le Conseil de Fondation sera réélu lors de l'Assemblée des Délégués de cette année. Deux départs provoquent la vacance de deux sièges. Les personnes intéressées peuvent poser leur candidature jusqu'à la fin mai.

Le Conseil se compose de quatre représentants des employeurs et de quatre représentants des employés. Il comprend en outre un suppléant pour chacune des deux parties. Ceux-ci rejoignent le Conseil de Fondation quand l'un de ses membres quitte ses fonctions. Cela a par exemple été le cas au milieu de 2019 du côté des employés. Eva Matter a quitté le Conseil de Fondation. La suppléante Cornelia Geiser a pu directement occuper son siège. Le siège de suppléant(e) est depuis vacant. Vijitha Schniepper a déclaré vouloir se retirer à la fin de son mandat (fin 2020). Tous les autres membres du Conseil de Fondation se représentent pour un nouveau mandat de trois ans.

Deux sièges sont donc à pourvoir dans la représentation des employés. Des candidates et candidats adéquats sont recherchés à cet effet. Sont privilégiées des personnes possédant des connaissances de base dans la prévoyance professionnelle et disposées à approfondir leur formation. Le Conseil de Fondation se constitue lui-même et choisit par conséquent la personne qui deviendra membre du Conseil et celle qui obtiendra tout d'abord le statut de suppléant(e).

Les membres actuels du Conseil de Fondation et le suppléant côté employeurs se représentent aux élections. Mais il est fondamentalement possible à d'autres personnes de soumettre leur candidature, pour la représentation des employeurs également. Les candidatures doivent être déposées au plus tard le 31 mai 2020 auprès de la directrice Enza Bögli (enza.boegli@abendrot.ch). Les candidatures doivent contenir en vertu de la loi un curriculum vitæ signé ainsi qu'un extrait du casier judiciaire et du registre des poursuites. Le Conseil de Fondation examine les candidatures et mène les entretiens avec les postulants. Il recommande ensuite un choix de candidats à l'Assemblée des Délégués du 17 septembre 2020.

❖ Pour plus d'informations, les personnes intéressées s'adressent à Enza Bögli, directrice:
enza.boegli@abendrot.ch

Les membres suivants se
représentent en bloc à l'élection

Employés

Cornelia Geiser
cabinet de groupe Paradies, Binningen
Markus Staub
Fondation Max Havelaar, Zurich
Martina Suter
Löwenfeld Beteiligungen AG, Aarau

Employeurs

Simone Emmel
Anwaltsgemeinschaft, Bâle
Sandro Furrer
LernWerk, Turgi
Werner Hartmann
Hartmann Architekten AG, Bâle
Maria Iannino Gerber
Amarena AG, Hinterkappelen
Claudio Miozzari
Miozzari GmbH, Bâle (suppléant)

ÉLECTRICITÉ ASSURÉE GRÂCE À DES LAMPES SOLAIRES

Grâce aux investissements d'Abendrot, la société Zola Electric est en mesure d'approvisionner plus de 300'000 foyers en énergie propre. Près de 800'000 personnes en Tanzanie, au Rwanda, au Ghana, au Nigeria et en Côte d'Ivoire en profitent. Nocifs pour la santé, les lampes à pétrole et les générateurs fonctionnant au diesel sont supprimés et remplacés par des lampes solaires de coût avantageux.

L'accès à une électricité fiable et respectueuse de l'environnement est gage de sécurité pour la population. Par ailleurs, les informations et l'instruction sont plus aisément accessibles, par exemple par l'intermédiaire de la radio que la société Zola exploite en propre. Les femmes souvent défavorisées en profitent tout particulièrement. Lightness Senyael Ayo, âgée de 28 ans et propriétaire d'une boutique, est enthousiaste: «Grâce à Zola, je peux servir mes clients même en cas de pannes de courant et je ne subis pas de pertes de recettes douloureuses.»



L'énergie – une condition également importante pour l'accès à l'instruction (www.zolaelectric.com/impact)

PREMIÈRE ESTIMATION DES COMPTES ANNUELS

2019 entrera dans les annales de l'histoire comme une excellente année boursière. Pourtant l'année n'a pas été exempte d'inquiétudes pour l'économie, avec l'éventualité d'une récession, le Brexit et naturellement la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine.

La Fondation Abendrot enregistre une performance positive. La conséquence: un taux de couverture qui monte au niveau réjouissant de 112,5% [données provisoires]. Grâce à la confiance éternelle que nous témoignent les entre-

prises, le nombre d'assurés augmente pour la 16^e fois consécutive. Comme les comptes annuels ne sont pas établis de manière tout à fait définitive, les chiffres clés de l'exercice peuvent encore légèrement varier.

Assurés, bénéficiaires de rentes et entreprises affiliées

	31.12.2019	31.12.2018	Variation
Assurés actifs	12 670	12 236	+ 3,5%
– dont femmes	7 713	7 434	+ 3,8%
– dont hommes	4 957	4 802	+ 3,2%
Bénéficiaires de rentes	2 022	1 832	+ 10,4%
Entreprises affiliées	1 221	1 232	– 0,9%
Cotisations (en millions de Fr.)	100,3	95,5	+ 5,0%

Chiffres clés provisoires de l'exercice

Total du bilan	env. 2176 Mio.	1909 Mio.
Performance	env. 10,0%	– 1,68%
Taux de couverture	env. 112,5%	107,0%

COMMUNICATIONS IMPORTANTES

❖ Révision du règlement des prestations

Pour le calcul du capital de décès dans les plans de prévoyance avec prestations aux survivants en fonction du salaire, les rachats effectués pendant la durée du rapport de prévoyance avec la Fondation Abendrot ne sont pas pris en compte pour la détermination de l'avoir de vieillesse disponible, et versés en sus. La nouveauté consiste dans le fait que les rachats effectués auprès de l'institution de prévoyance antérieure trois ans avant l'entrée à la Fondation Abendrot sont désormais également versés en sus [art. 35 § 3].

❖ Révision du règlement des coûts

Désormais, il n'est plus facturé de coûts pour le calcul des offres relatives à des retraites anticipées (jusqu'ici 200 francs).

En règle générale, à la dissolution d'un contrat d'affiliation, les bénéficiaires de rentes sont transférés à la nouvelle caisse de prévoyance. Il existe cependant des situations dans lesquelles, du fait d'une restructuration, d'une fusion ou autre, il se produit un changement d'institution de prévoyance, mais que les bénéficiaires de rentes demeurent à la Fondation Abendrot, sans que le contrat d'affiliation soit dissous dans les formes. À partir de maintenant, des frais de 100 francs par an et par bénéficiaire de rente demeurant chez Abendrot sont exigés dans ce cas de figure pour couvrir les frais administratifs.

❖ Intérêts plus élevés pour l'avoir de vieillesse

Grâce à une bonne année pour les investissements, la Fondation Abendrot rémunérera les capitaux de prévoyance au taux de 1,75% en 2020. C'est 0,25% de plus que l'année précédente. Le taux d'intérêt actuel se situe donc nettement au-dessus du taux d'intérêt minimal LPP de 1%.

❖ Baisse du taux d'intérêt technique

Le Conseil de Fondation a décidé d'abaisser le taux d'intérêt technique de 2 à 1,75%. Les capitaux d'épargne sont ainsi rémunérés au même taux que les capitaux de couverture des bénéficiaires de rentes. Cela permet de réduire la redistribution non voulue entre les assurés actifs et les bénéficiaires de rentes.

❖ Autres taux d'intérêt

Les réserves pour cotisations des employeurs et les disponibilités porteront comme l'année écoulée des intérêts de 0,2%.

COURS POUR NOS ASSURÉS

Chaque entreprise affiliée dispose de sa propre commission de prévoyance du personnel. Elle fait office d'interface entre nous, caisse de pensions, et les assurés. Nous souhaitons impliquer plus fortement les commissions de prévoyance du personnel (CPP).

Compte tenu de la forte demande, nous proposons à nouveau deux cours en 2020. Les participants y apprennent ce que les CPP sont habilitées à décider et les droits dont elles disposent.

FORMATION POUR LES MEMBRES DE CPP

Mardi 13 octobre 2020
de 14 h 00 à 15 h 30
Fondation Abendrot,
Güterstrasse 133, Bâle

Nous proposons en outre le cours très apprécié «Ce que je dois savoir sur le thème des caisses de pensions». Les assurés peuvent s'intéresser ici de près au thème de la prévoyance et poser leurs questions directement à nos expertes et experts. Si vous le souhaitez, nous réalisons aussi ce cours directement dans les locaux d'une entreprise affiliée.

CE QUE JE DOIS SAVOIR SUR LE THÈME DES CAISSES DE PENSIONS

Jeudi 5 novembre 2020
de 17 h 00 à 18 h 30
Fondation Abendrot,
Güterstrasse 133, Bâle

Vous pouvez vous inscrire aux deux cours par courriel stiftung@abendrot.ch,

par téléphone 061 269 90 20

ou sur notre page web
www.abendrot.ch/arbeitsgebende/kurse

Nouvelles entreprises affiliées depuis le printemps 2019

PFKK Praxis für kleine Kinder GmbH

Vision Landwirtschaft

Verein Bajour

Medusa Hair AG

Public Beta

Jungwacht Blauring Schweiz

Talhaus AG

Genossenschaft ProBon

Fondation EssentialMed

Verein worktrain

Glaser Baupartner GmbH

HW Romandie S.A.

sitEX Powerhouse AG

Paxion

Chindernetz Kanton Bern

Stiftung Green Advance

KiTa Zauberhüsli GmbH

unterdessen GmbH

Dr. med. Gustav Loretan

Verein Behandlungszentrum für
Suchtmedizin Bern, Biel, Burgdorf (BZS)

SOYEZ LES BIENVENUS

CHEZ ABENDROT!

OPEN HOUSE BASEL 2020 – L'ARCHITECTURE POUR TOUS

Samedi 16 mai 2020 | de 10 h à 17 h

À l'occasion de l'Open House Basel 2020, nous invitons chaleureusement les amateurs d'architecture et les personnes intéressées à venir visiter les immeubles d'Erlenmatt Ost. À l'adresse Goldbachweg 12 et 14 ont été réalisés deux immeubles qui surprennent par leur typologie d'habitat peu conventionnelle.

En complément aux appartements réalisés avec sobriété, des espaces utilisés en commun comme une pièce avec cheminée ou des terrasses sur les toits sont ouverts à tous les résidents. Dans le cadre des prix accordés à des édifices par l'association Basler Heimatschutz, les bâtiments ont été récompensés en 2019 en qualité de contribution novatrice à la construction durable.



Le 16 mai 2020, les immeubles sont ouverts au public de 10 h à 17 h. Des visites architecturales guidées ont lieu à 14, 15 et 17 h avec Christian Geser (Fondation Abendrot), Daniel Abraha (Abraha Achermann Architekten) et Bojan Petrovic (résident et membre de l'association des locataires). Pour suivre une visite guidée,

inscrivez-vous sur la page web de l'Open House Basel (nombre restreint de participants!). Nous saurons à la mi-avril si l'événement doit être décalé ou annulé. Nous espérons naturellement qu'il puisse avoir lieu et serons heureux de vous accueillir.

 www.openhouse-basel.org

Nos heures de bureau: du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Newsletter: abonnez-vous à notre newsletter périodique à l'adresse www.abendrot.ch/newsletter

Fondation Abendrot | Güterstrasse 133 | Case postale | 4002 Bâle
T 061 269 90 20 | stiftung@abendrot.ch | www.abendrot.ch